

Jacques Le Gall est un résistant français de la France libre né le 25 février 1921 à Audierne et mort le 30 octobre 2021 à Saint-Malo.

Né à Audierne, il voit le port depuis sa maison familiale et rêve tout jeune de devenir officier de marine. Sa famille étant de tradition catholique, il fréquente le scoutisme : « *j’y ai appris à commander des hommes* » déclare-t-il.

En 1940, âgé de 19 ans, il poursuivait ses études au lycée Saint-Charles de Saint-Brieuc et était en train de passer les épreuves écrites du concours d’entrée à l’École navale lorsque la dernière épreuve fut annulée en raison de la Débâcle.

Il regagna alors Audierne et, avec son frère Alexis Le Gall, embarqua dès le 19/06/1940 (le lendemain donc de l’Appel du 18 juin) à bord du *Ar Zenith*, bateau qui assurait les traversées vers l’Île de Sein. Après avoir embarqué dans cette île des Sénans, le bateau parvint à Plymouth et les 21 volontaires qui étaient à bord rejoignirent les rangs des Forces françaises libres. Mais les deux frères Le Gall, interdits de réembarquer sur l’*Ar Zenith* à Sein, durent trouver un autre bateau pour les convoyer à Ouessant, d’où la Monique-Andrée, un chalutier armé, les achemina jusqu’à Plymouth.

Devenu sous-marinier (il fut à l’âge de 24 ans le plus jeune commandant de sous-marin français), Jacques Le Gall effectua de nombreuses missions en Mer du Nord, traquant d’abord les navires allemands entre l’Écosse et la Norvège, puis assurant la protection des navires américains à destination de l’Union soviétique à partir de 1941. Il commanda la Doris au printemps 1945.

Il abandonne finalement sa carrière militaire, qui s’annonçait pourtant brillante, pour reprendre, après son retour à la vie civile, l’entreprise familiale et en faire la plus grande entreprise de mareyage de France (Les « *Viviers d’Audierne* »).

Soucieux de maintenir le devoir de mémoire, il n’hésitait pas à témoigner, souvent devant des publics jeunes.

Une fois retraité, Jacques Le Gall choisit de vivre à Saint-Malo, président l’association locale des Français libres et veillant à la restauration du *Ar Zenith*, dont il obtint le classement comme Monument historique. En mars 2021 il a été fait citoyen d’honneur de Saint-Malo.

- **Il est cité l’Ordre de la Division.**
- **Officier de la Légion d’honneur.**
- **Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d’argent.**